



CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL
(Article L.2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales)
LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE « TERRES-DE-CAUX »
SE RÉUNIRA LE LUNDI 03 FEVRIER 2025 à 18h00
Salle des spectacles de la Rotonde - Boulevard Alleaume

Appel Nominal

Désignation du secrétaire de séance et des assesseurs

1/ COMMUNICATIONS

- Le Maire
- Les adjoints au Maire
- Communications au titre de Caux Seine Agglo

2/ DELEGATIONS

Rapport au Conseil Municipal des décisions du Maire prises au titre des délégations données par le Conseil Municipal :

- ❖ *Sans objet*

3/ DELIBERATIONS

1. GOUVERNANCE

- 1 Arrêt du procès-verbal de la séance du 09 décembre 2024
- 2 Arrêt du procès-verbal de la séance du 16 décembre 2024
- 3 Modification du conseil de village d'Auzouville Auberbosc

2. INTERCOMMUNALITE

- 1 SDE 76 : groupement de commande
- 2 Département : Convention de gestion des contrats de l'UTAS
- 3 Convention avec la commune de Trémauville

3. ACTIVITE ET ATTRACTIVITE

- 1 Approbation du SDIRVE
- 2 Protocole Acquisition : AD 118 : Espace Médicaux bois

4. FINANCES

- 1 Achat licence IV
- 2 Soutien à Mayotte
- 3 Garantie d'Emprunt LOGEAL : Les Acacias
- 4 Mesure de réparations citoyenne
 - a Gendarmerie Terres-de-Caux
 - b Stade Terres-de-Caux

5. BUDGET PRINCIPAL

- 1 Durée amortissements : ajout de compte
- 2 Corrections sur exercices antérieurs – rattrapage d'amortissements

6. RESSOURCES HUMAINES

- 1 Rémunération des agents recenseurs

4/ QUESTIONS DIVERSES

- 4.1 Autres questions pouvant intervenir avant la séance
- 4.2 Agenda et événements